

Projet Associatif 2023 - 2027

Les Associations Familiales Adhérentes



Merci à toutes et tous

Édito du Président

Depuis 75 ans notre UDAF représente toutes les familles du département de la DORDOGNE (qu'elles soient adhérentes ou non à une association familiale). A ce titre, notre Union se doit d'évoluer en permanence pour répondre aux attentes des familles actuelles quelques soient leurs disparités.

D'où l'élaboration de ce projet associatif qui s'inscrit pour cinq ans dans la continuité du précédent, et qui est la synthèse d'un travail de réflexion des membres du Conseil d'Administration, des associations familiales adhérentes, et des salariés de l'UDAF.

De ce « brainstorming » est né, toutes choses étant égales par ailleurs, un plan de marche, un guide des actions à conduire lors des 5 prochaines années afin qu'elles soient synonymes d'avancées concrètes pour les familles. Ce projet associatif, véritable carte de visite, permettra à toute personne de comprendre ce qu'est l'UDAF et de savoir quels sont ses choix éthiques et politiques, quelles valeurs inspirent son action, comment elle se situe dans son environnement, quels engagements elle prend vis-à-vis des différentes parties prenantes.

Je vous invite à prendre connaissance de ce travail rappelant les valeurs que nous défendons (comme notamment le soutien des familles les plus vulnérables) et détaillant notre modus operandi pendant la prochaine demi-décennie. Sachez que nous n'hésiterons pas cependant à nous inspirer d'un éclair de sérendipité (cet « art de trouver ce que l'on ne cherche pas ... en cherchant ce que l'on ne trouve pas ») et ce dès lors que la découverte heureuse et inattendue serait utile pour les familles.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ne ménagent ni leur temps ni leurs efforts pour la réussite de nos actions.

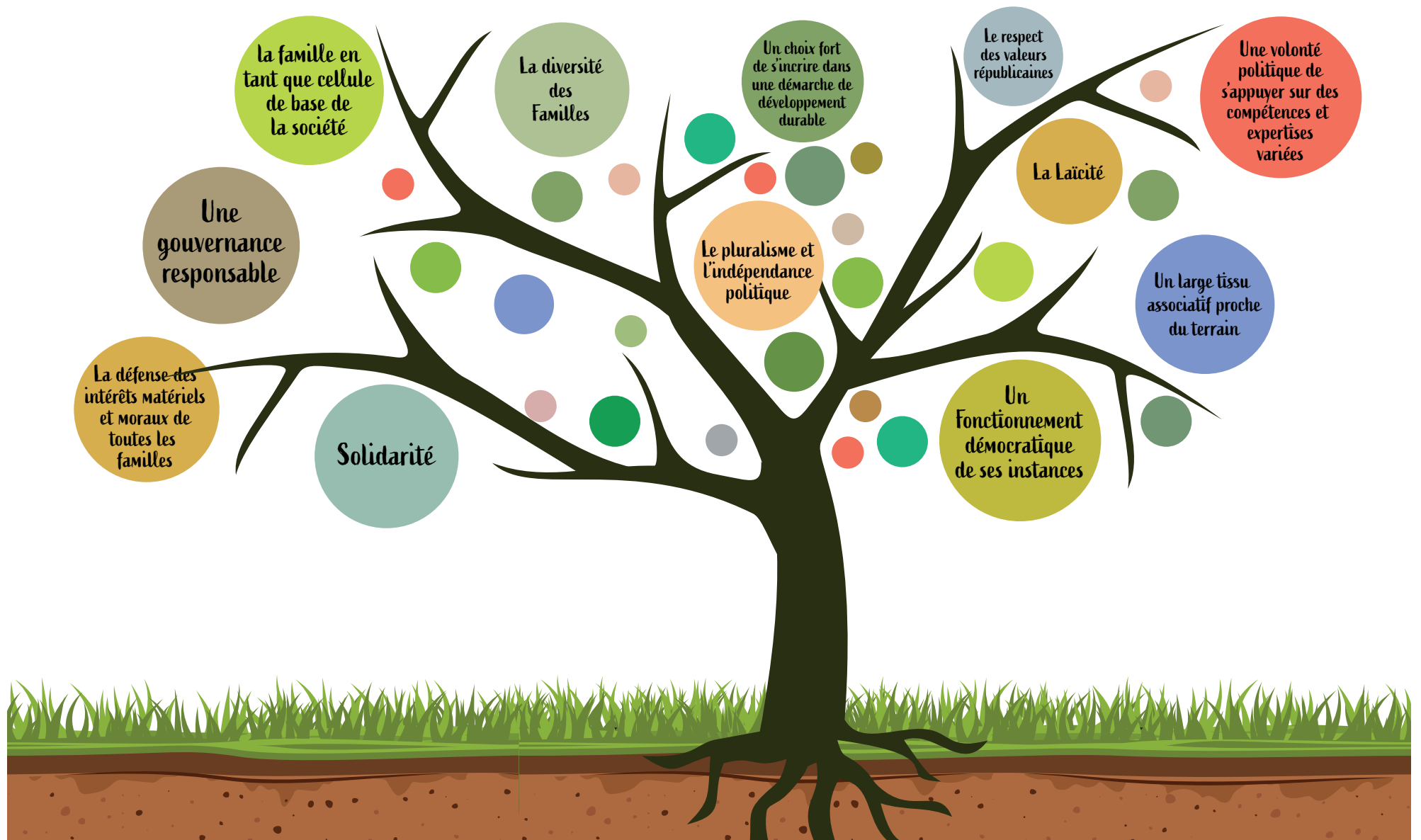
*Jean-Bernard DEPRADE
Président de l'UDAF de la Dordogne*

Les Missions de l'UDAF

Conformément aux dispositions de l'article 3 du Code de la Famille :

- *Donner son avis aux Pouvoirs Publics sur toutes les questions d'ordre familial et leurs proposer les mesures conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.*
- *Représenter officiellement auprès des Pouvoirs Publics l'ensemble des Familles et notamment désigner ou proposer les délégués familiaux aux divers Conseils et Assemblées ou autres organismes institués par l'Etat, le Département ou les Communes.*
- *Gérer tout service d'intérêt familial dont les Pouvoirs Publics estimeront devoir lui confier la charge.*
- *Exercer devant toutes les juridictions sans avoir à justifier d'un agrément d'une autorisation préalable.*
- *De l'autorité publique l'action civile relative aux faits de nature à nuire aux intérêts matériels et moraux des familles.*
- *De donner à l'Union Nationale des Associations Familiales des avis motivés sur toutes les questions dont celle-ci l'aura saisie ou de lui adresser spontanément toutes les suggestions dont l'examen lui paraîtra opportun.*
- *D'entreprendre et mettre à la disposition de ses adhérents toute la documentation utile à l'exercice de leurs missions.*
- *De faciliter leur collaboration avec des regroupements qui, sans constituer une Association Familiale au sens de l'article du Code de la Famille, n'en exercent pas moins une activité utile aux familles.*
- *De gérer tout service que le développement des services collectifs pourra provoquer.*

Les Valeurs



Une Gouvernance nouvelle

L'UDAF de la Dordogne est une association qui œuvre pour la protection des droits et des intérêts des familles. Afin de renforcer son engagement en matière de responsabilité sociale et environnementale, l'association souhaite mettre en place une nouvelle gouvernance associative. Cette gouvernance repose sur la participation active de tous les acteurs impliqués dans la vie de l'association, qu'ils soient bénévoles ou salariés.

L'UDAF de la Dordogne est une association dirigée par un Conseil d'administration de 40 administrateurs bénévoles et pilotée par un Directeur Général qui s'appuie sur une équipe de 191 salariés.

Il est important d'accompagner le renouvellement des membres du Conseil d'administration dans un avenir proche et un changement annoncé sur le poste de directeur général.

Il est donc indispensable pour ce futur de favoriser l'arrivée d'une nouvelle génération d'administrateurs au sein du Conseil d'administration pour la dynamique et le développement de l'association.

Pour ce faire, la vie associative doit reprendre sa place lors des réunions du Conseil d'administration qui sont actuellement centrés sur la vie et le fonctionnement des services, avec une réunion annuelle entièrement consacrée à la vie associative de l'UDAF de la Dordogne.

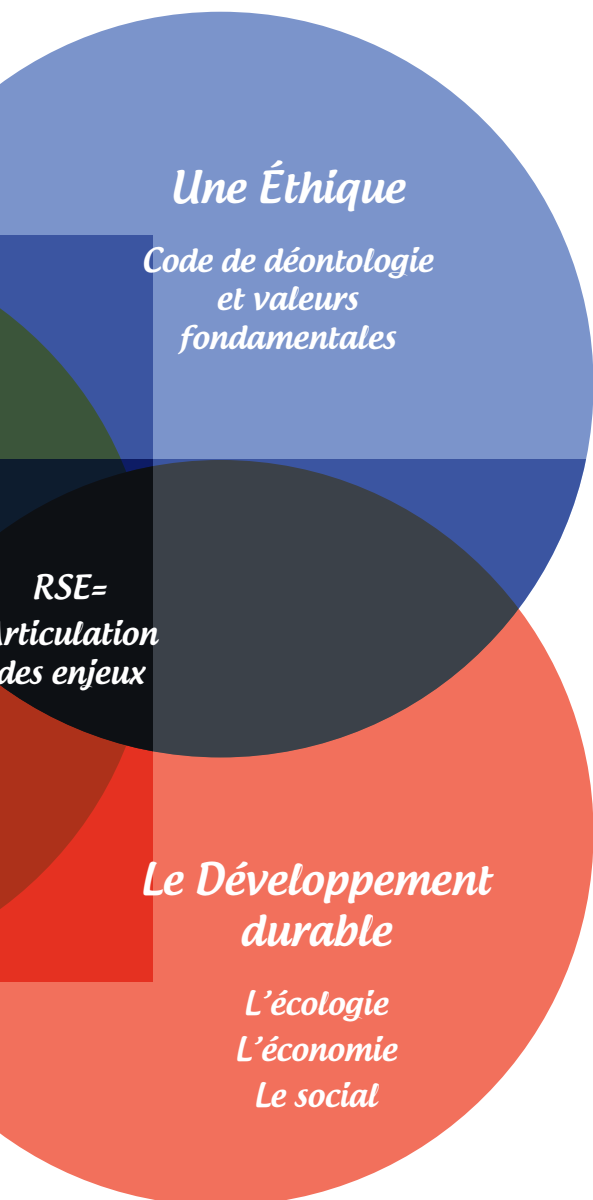
Une nouvelle gouvernance devra accompagner la prise de fonction de la nouvelle direction générale avec des instances statutaires (bureau, conseil de Gouvernance, commissions et groupes de travail...) se réunissant à intervalles réguliers en sus des réunions du Conseil d'administration.

L'idée d'un partage des tâches par grands secteurs d'activité entre les administrateurs pouvant avoir le plus de disponibilité, travaillant sous la houlette du Secrétaire Général et rendant compte au Président et au Conseil d'administration, pourrait donner une nouvelle impulsion à cette gouvernance.

L'UDAF se doit de repenser son organisation associative à la lumière de l'arrivée d'administrateurs nouveaux, avec un statut de salariés moins disponibles en journée pour des réunions et des représentations, induisant une remise à plat des horaires des réunions statutaires.

Une Gouvernance Nouvelle

Champ de l'exercice du pouvoir et les liens entre les parties prenantes



UNE ETHIQUE DE DEVELOPPEMENT ASSOCIATIF

L'UDAF de la Dordogne est une association qui place le développement associatif au cœur de son action. Pour ce faire, elle intègre les principes d'une politique de responsabilité sociale et environnementale dans le pilotage de ses actions au profit des associations adhérentes, de l'ensemble des familles, de ses usagers et de ses salariés.

Le développement du nombre d'associations adhérentes à l'UDAF est un impératif afin de renforcer sa place comme partenaire incontournable en matière de représentation des familles et des usagers.

Pour ce faire, l'UDAF de la Dordogne met l'accent sur le développement associatif en offrant ses services aux associations adhérentes aux fins de revitaliser le tissu associatif familial du département.

L'ouverture à des mutualisations de compétences avec des associations adhérentes ou d'autres structures associatives intervenant dans les champs de compétence de l'UDAF doit être une priorité associative pour les années à venir par la signature de conventions de partenariats, le développement de relations contractualisées et la mutualisation de compétences.

Il convient d'être attentif à la poursuite d'un partenariat efficace avec les pouvoirs publics à l'échelon départemental, communautaire et local : le développement de l'action de l'UDAF et de ses services devra être une force de propositions dans les politiques définies par les pouvoirs publics dans le cadre d'un partenariat prenant en compte les attentes des familles.

Une veille particulière doit se poursuivre sur les différents appels à projets et autres appels à manifestation d'intérêt lancés afin de pouvoir y répondre en proposant des actions en faveur des familles et des usagers de l'UDAF.

Le Développement Durable

Au sein de l'UDAF de la Dordogne, l'engagement pour le développement durable est une priorité, qui intègre des considérations écologiques, économiques et sociales. L'association met en place des actions concrètes pour réduire son impact environnemental, tout en contribuant au développement économique et en assurant une meilleure qualité de vie pour les familles et ses salariés.

La Force des Bénévoles : Notre Atout pour l'UDAF et les Familles



Chiffres au 31/12/2022

La Voix des Familles : Améliorer la visibilité de l'UDAF

Faire connaître la mission première de l'UDAF : défendre et représenter les intérêts des familles sur le département.

Mieux faire percevoir aux familles, aux partenaires, aux associations et aux acteurs du département tous les services, les aides et les soutiens que peut apporter l'UDAF.

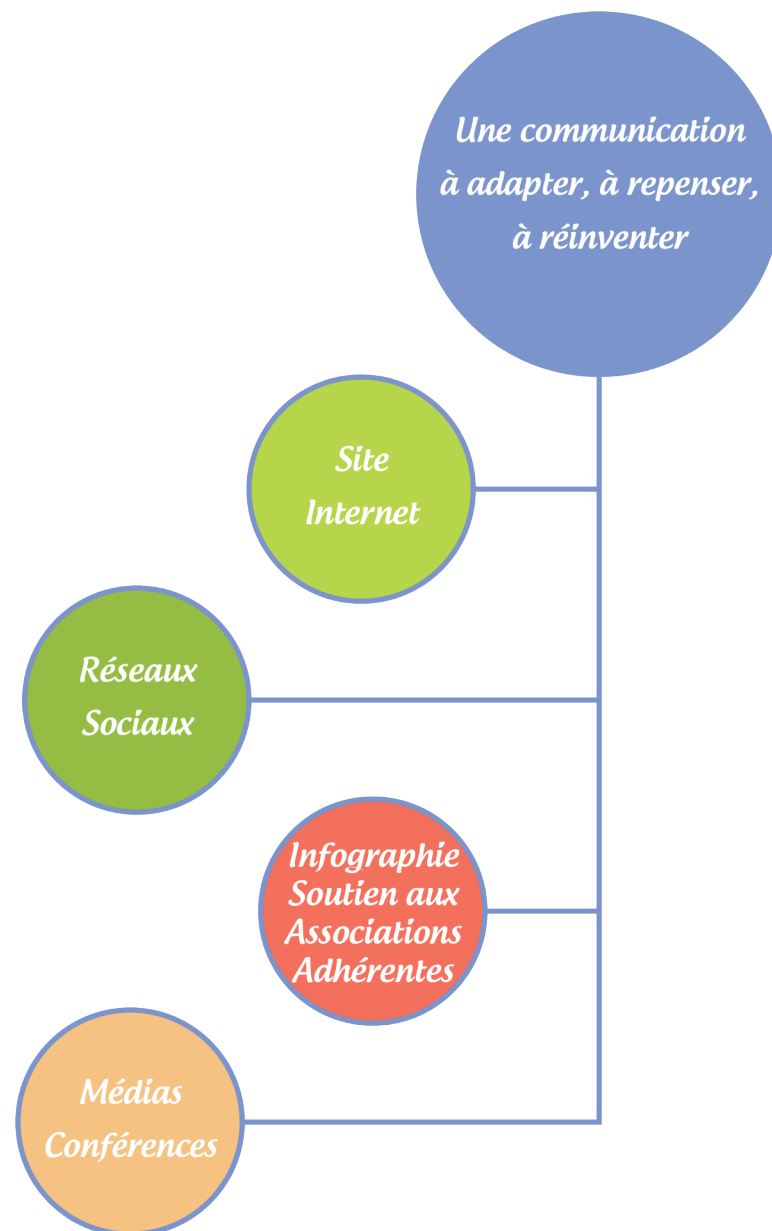
Des prises de position sur les grands sujets d'actualité en lien avec la politique familiale (Communiqués de presse, radios locales, plaidoyers vers les élus).

Continuer à améliorer la communication vers les associations adhérentes, les familles, les partenaires, les pouvoirs et organismes publics, les bénévoles et les salariés.

Animer des espaces de débats et communiquer sur les prises de positions de l'UDAF.

Relayer au niveau départemental les prises de position de l'UNAF sur les grands sujets de politique familiale.

Saisir l'UNAF de nos positions et/ou suggestions issues de notre Conseil d'Administration et/ou de la Conférence Départementale des Mouvements Familiaux.



POLE ACTION FAMILIALE ET SERVICES SOCIAUX

- Vie Associative et Action Familiale
 - Vie Associative
 - Moyens Généraux
 - Communication Internet
 - Publications Infographie
 - Connect'e-Bus

- Action Sociale
 - Aide Éducative Budgétaire, Accompagnement Social Lié au Logement, Point Conseil Budget, Microcrédit
 - Maison Relais
 - Information Soutien aux Tuteurs Familiaux / Point Info Famille
 - Accueil / Gestion Electronique des Documents / Standard



Des mutualisations

POLE FINANCIER ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE



Périgueux

3

Sites

Bergerac

Sarlat

- Service Informatique / Reprographie / Téléphonie / Gestion Electronique des Documents
- Services Comptables Paie / Ressources Humaines
 - Paie / Ressources Humaines
 - Comptabilité Générale / Facturation
 - Comptabilité des Services

- Cellule de Gestion
 - Obligations Légales Protection Juridique des Majeurs
 - Patrimoine Immobilier Protection Juridique des Majeurs
 - Patrimoine Financier Protection Juridique des Majeurs

POLE ACCOMPAGNEMENT ET PROTECTION JUDICIAIRE

- Protection Juridique des Majeurs : 2700 mesures exercées sur le département confiées par les Juges de proximité des tribunaux judiciaires de Périgueux, Bergerac et Sarlat.
- Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé : 60 mesures confiées par délégation du Conseil Départemental.
- Délégué aux Prestations Familiales : 160 mesures d'accompagnement à la gestion du budget familial confiées par les Juges des enfants des Tribunaux de Grande Instance de Périgueux et Bergerac.



POLE SOUTIEN PARENTALITÉ ET ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

- Soutien à la Parentalité
 - Convention CAF et Conseil Départemental

- Accompagnement à Domicile
 - Convention CAF, Conseil Départemental, mutuelles, caisses de retraites, particuliers.

Des partenariats

Des créations en réponse à des besoins

Une Présence et des Actions sur tout le Territoire Départemental

